

**Ambassade de France en Chine
Agence de l'eau Seine Normandie
Institution des Grands Lacs de Seine
Syndicat Interdépartemental d'Assainissement
de l'Agglomération Parisienne
Office International de l'Eau**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Juillet 2011

**Signature d'un accord de coopération franco – chinoise
dans le domaine de la gestion intégrée des ressources en eau
pour le bassin pilote du fleuve Hai et de ses sous-bassins**

L'accès à l'eau est devenu l'une des préoccupations majeures de la Chine. Elle ne possède en effet que 7 % des ressources en eau de la planète pour un cinquième de la population mondiale.

La localisation de ces ressources est par ailleurs inégale : abondante dans le Sud, elle manque dans l'Ouest et le Nord. Enfin, la qualité de l'eau est menacée par la pollution issue des rejets industriels, urbains et agricoles.

Afin de faire face à ces défis, la Chine mène d'importants travaux d'infrastructures et modernise ses modes de gestion de l'eau.

Le Gouvernement chinois développe dans ce cadre de nombreuses coopérations internationales, notamment avec l'Union européenne et les Etat-Membres.

Un accord a été signé le 21 Décembre 2009 entre le Ministère chinois des Ressources en Eau et le Ministère français chargé de l'Ecologie et du Développement Durable, pour développer des coopérations dans des domaines d'intérêt commun de la Gestion Intégrée et la Protection des Ressources en Eau.

Dans le cadre de cet accord, et suite à plusieurs missions d'exploration conduites, de part et d'autre, tant en Chine qu'en France tout au long de l'année 2010, **le bassin du Fleuve Hai, qui s'étend sur 318.000 km² et couvre 4 Provinces (Hebei, Shanxi, Henan, Mongolie intérieure) et deux grandes Municipalités (Pékin et Tianjin), a été retenu pour y conduire un projet pilote de coopération entre les deux pays.**

.../...



La réalisation de ce projet de coopération et d'assistance technique entre 2011 – 2014 visera les objectifs suivants:

1. Apprendre mutuellement et échanger sur les expériences des deux pays en matière de gestion intégrée des ressources en eau par bassins,
2. Echanger sur la politique et les mesures de protection et de restauration des écosystèmes aquatiques, ainsi que sur l'application de mécanismes « pollueur / payeur »,
3. Développer des mécanismes adaptés de contrôle et de réduction des prélèvements d'eau et des rejets polluants des municipalités et des industriels du bassin du Haihe (autorisations, contrôles, normes, règlements, comptages, analyses, technologies propres et économes en eau, traitements des rejets, recherche de fuites, monitoring des prélèvements et des rejets, mécanismes financiers d'incitation...)

Il s'agit en particulier de tester l'application en Chine de certains mécanismes de gestion de bassin et de lutte contre la pollution des eaux mis en pratique en France depuis la Loi de 1964, ayant créé les Agences de l'eau.

Les partenaires du projet sont, pour la partie Chinoise, la Commission de Conservation des eaux de la Rivière Hai (sous tutelle du MWR), ainsi que les Bureaux des Eaux de la Municipalité de Tianjin et de la Province de Hebei, et, pour la partie française, l'Ambassade de France en Chine, l'Agence de l'eau Seine Normandie, le Syndicat Interdépartemental d'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP), l'Institution Interdépartementale des Grands Lacs de Seine et l'Office International de l'Eau (OIEau), qui assurera la coordination technique du projet.

Il sera fait appel en tant que de besoin à l'expertise d'entreprises françaises du secteur de l'eau déjà présentes en Chine.

L'ensemble de ces partenaires ont signé le protocole d'accord du projet le 04 Juillet 2011 à Pékin, en présence du Vice – Ministre chinois des Ressources en Eau et de l'Ambassadeur de France en Chine, à l'occasion d'une première mission de reconnaissance du bassin pilote et d'une formation sur le rôle des agences de l'eau et des collectivités locales et les outils de gestion de l'eau utilisés en France, qui a réuni 65 responsables chinois du bassin.

Le projet se déroulera en deux phases :

- Une première phase de coopération permettra de mieux connaître des deux côtés le fonctionnement des institutions de bassin et les procédures et moyens qu'elles mettent en œuvre en France et en Chine,
- une deuxième phase, durant laquelle pourraient être expérimentées sur un des sous bassins de la Rivière Hai certaines méthodes françaises dont la pertinence aurait été identifiée en première phase.

Un programme pluriannuel d'actions concrètes sera établi conjointement à l'issue de la première phase en Mars 2012, afin de retenir le sous bassin pilote, préciser des besoins d'expertises et de formation, de définir un calendrier de réalisation réaliste sur deux à trois ans et de chiffrer les coûts de la coopération pour les deux parties. Un avenant sera signé à l'occasion du Forum Mondial de l'Eau de Marseille en Mars 2012.

.../...



☐ **POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :**

– Denis QUENELLE – *Ambassade de France en Chine*

E-mail : denis.quenelle@diplomatie.gouv.fr

– Marc COLLET – *Agence de l'eau Seine - Normandie*

Tél : 01 41 20 17 00 - E-mail : collet.marc@aesn.fr

– Jean-François MAGNIEN / Flavie SAUVE – *Les Grands lacs de Seine*

Tel : 01 44 75 29 06 ou 04 - E-mail communication@iibrbs.fr

– Patricia GBEULY- *Syndicat Interdépartemental d'Assainissement de l'Agglomération Parisienne*

Tel : 01 44 75 61 20 - E-mail: patricia.gbeuly@siaap.fr

– Christiane RUNEL – *Office International de l'eau*

Tél : 01 44 90 88 60 - E-mail : c.runel@oieau.fr

